



TUTORAT ENTRE ELEVES DE SECONDE ET PREMIERE

Lycée Claude Lebois Saint-Chamond

BOUCHER Marie Christine

MORA Doris

Avec l'aide de MERCIER Pascal DFIE



Appréhension

Echec

Pourquoi ?

Mal-être

Angoisse



Autonomie

Bien-être

Objectifs

Altruisme

Réussite

Créer du lien



Des référents

Une
dizaine



Deux

Comment ?

Une
charte

Volontariat
des élèves

Constitution
des binômes

Une grande
autonomie

Mais il faut
prévoir des
réunions de
suivi



TUTORAT 2^e / 1^{er} LGT année

Nom - Prénom du tuteur ET adresse mail (lisible SVP) :

Nom-Prénom du tuteur ET adresse mail (lisible SVP) :

Le tutorat est une démarche volontaire entre deux personnes qui se sont engagées dans un projet commun. Celui-ci vise aux réussites et à l'intégration de tous, dans une relation bienveillante. Il suppose donc une relation de confiance entre les élèves et adultes participant au projet.

Objectifs :

- Faciliter l'adaptation des nouveaux lycéens lors de l'entrée en seconde ;
- Développer l'autonomie de l'élève tuteur et du pair référent ;
- Favoriser les relations sociales des élèves entre eux et entre les différents niveaux.

Comment fonctionne-t-il ?

- Pas d'obligation horaire dans l'emploi du temps ; le fonctionnement est en totale autonomie, en fonction des besoins du binôme ;
- Le lieu : le binôme peut se rencontrer au sein du lycée ou à l'extérieur ;
- Les échanges : conseils dans l'organisation du travail de lycéen, conseils méthodologiques, partage des expériences etc...

Il est bien entendu que le pair référent n'est pas une personne qui aide aux devoirs ou qui fait le travail scolaire de l'élève tuteur !

Suivi du tutorat :

Deux adultes référents : Mmes Boucher (CPE), Mora (Espagnol). Si le moindre problème se présente, il ne faut pas attendre pour contacter l'une de ces personnes.

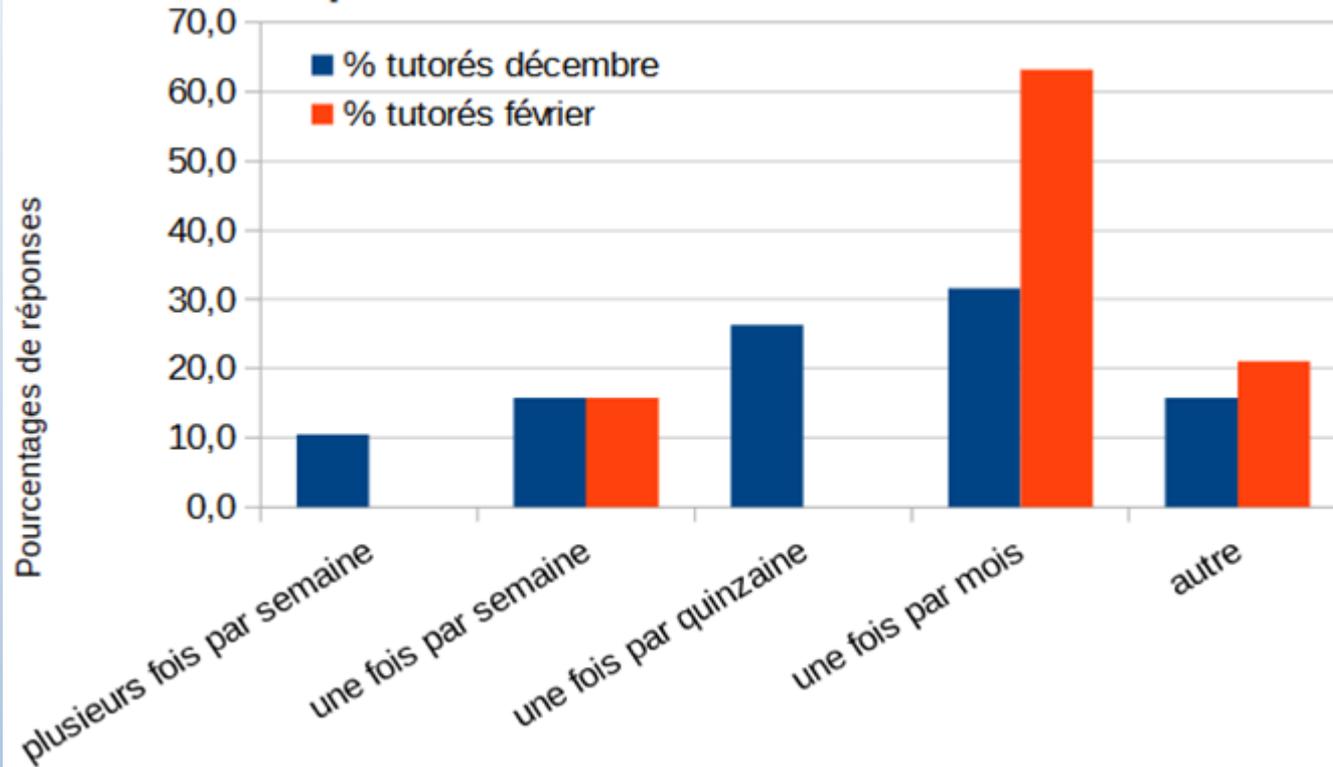
En début d'année suivante, un diplôme est attribué au tuteur et son engagement est notifié dans son livret scolaire.

Signatures :

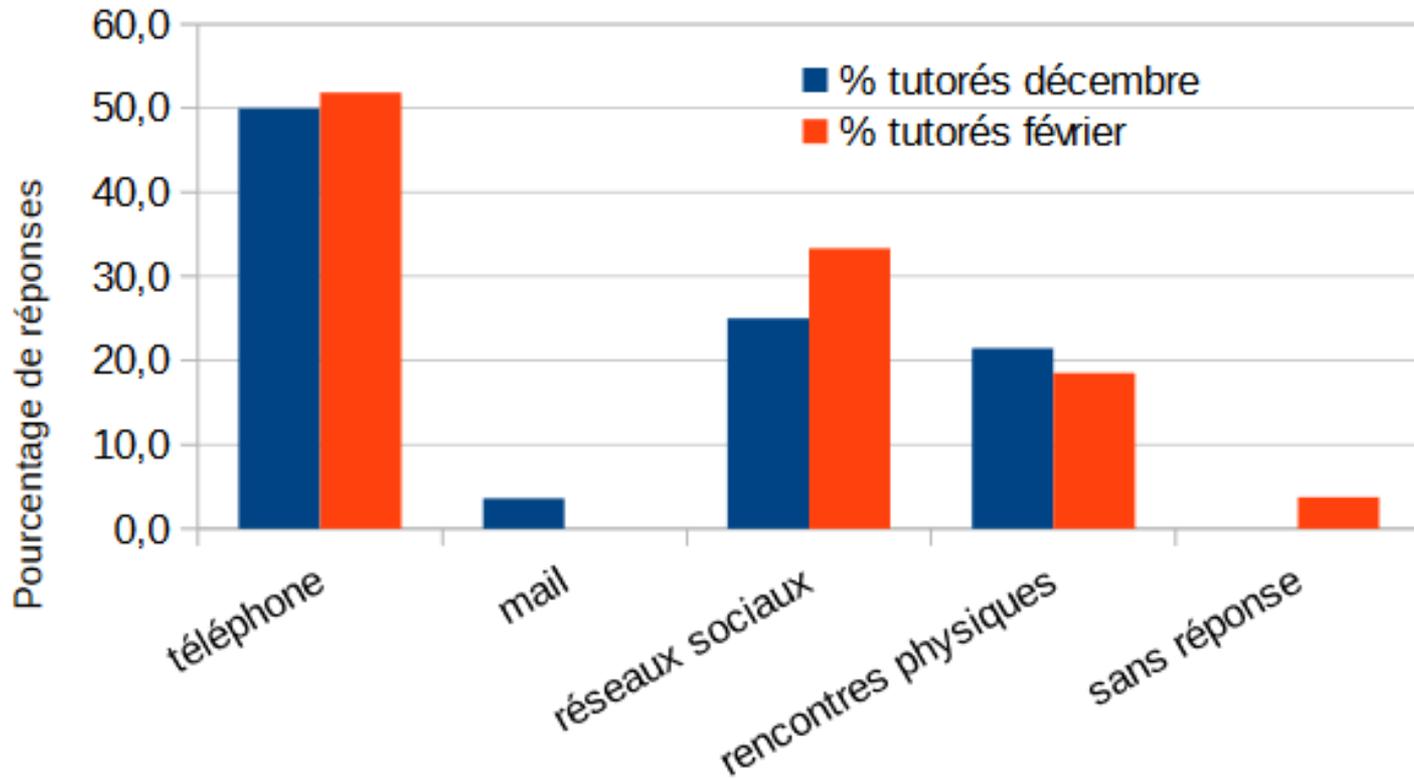
Elève tuteur Responsables légaux Elève tuteur Responsable légaux

Comment
fonctionnent-ils ?

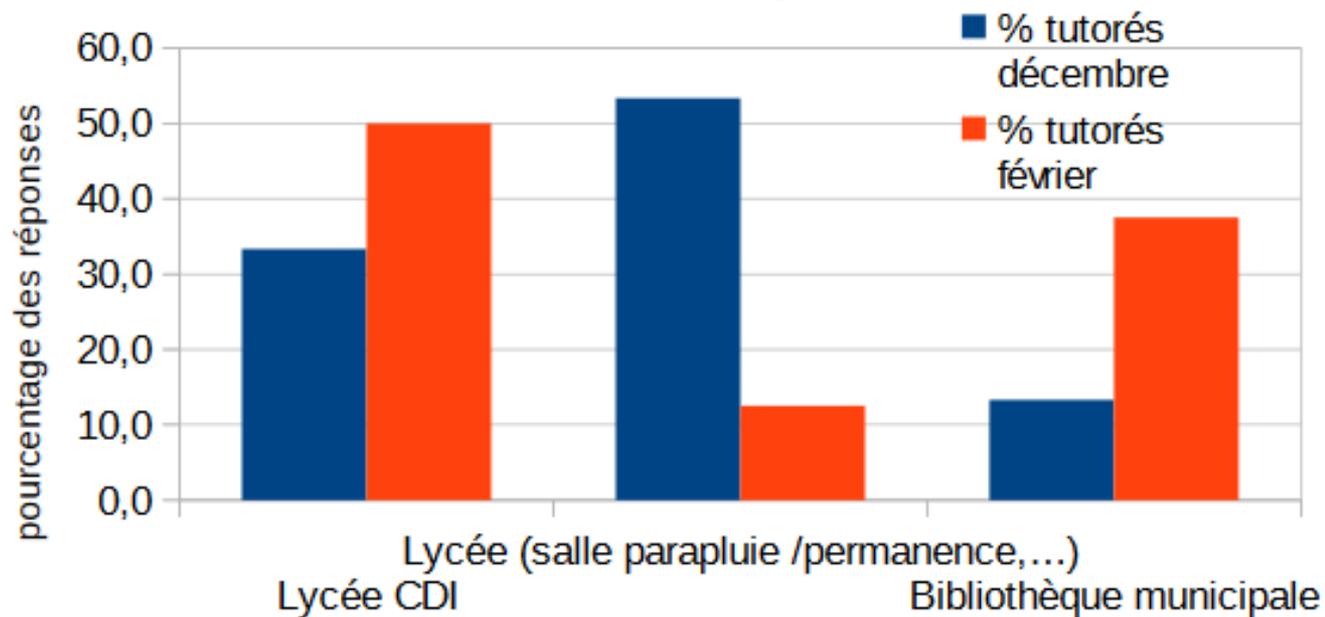
Fréquences des contacts selon les tutorés



Forme des contacts selon les tutorés

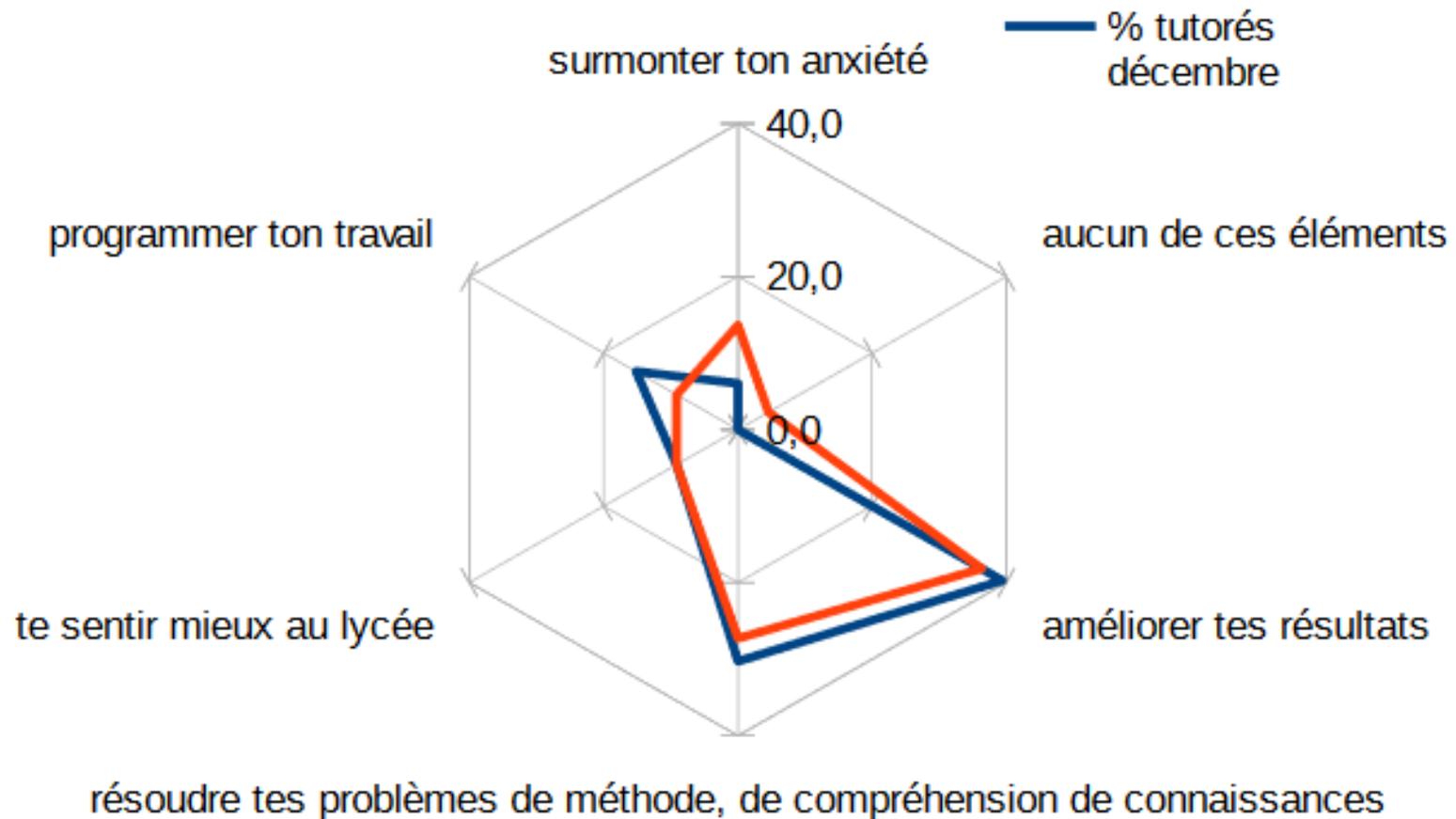


Lieu des rencontres d'après les tutorés



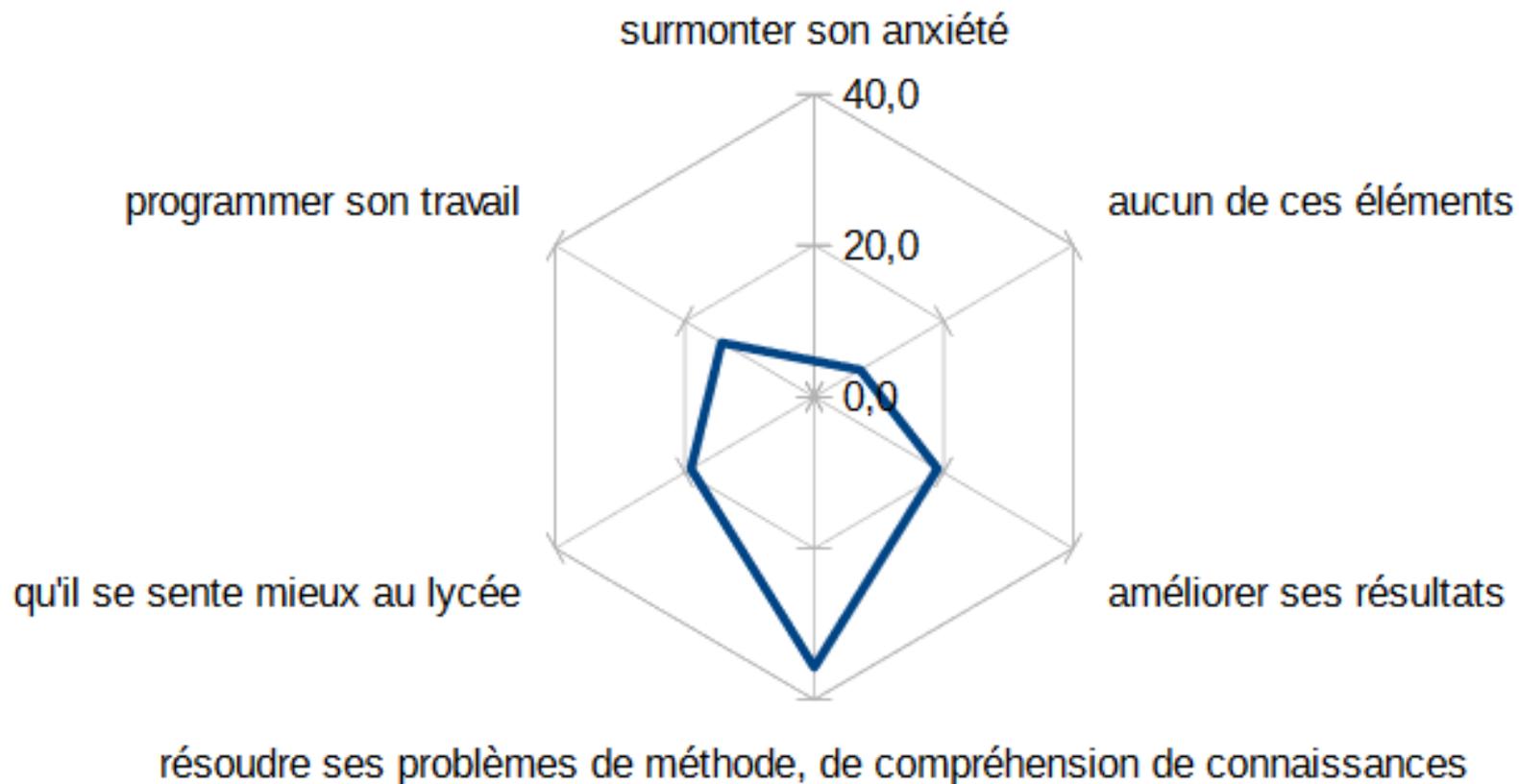
Effets sur les tutorés

Effets ressentis par les tutorés



Effets sur les tuteurs

Effets ressentis par les tuteurs (en % des réponses exprimées)



Éléments de transférabilité



Grande autonomie et une grande liberté données aux élèves

Faible mobilisation de moyens matériels

Une organisation qui reste assez souple pour les référents